

# **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15 AVRIL 2025**

## ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du 27 Février 2025
- Vote du compte administratif 2024
- Vote du budget primitif 2025
- Recettes fiscales : vote des taux de fiscalité locale
- Subvention aux associations
- Constitution d'une provision budgétaire pour créances irrécouvrables
- Aménagement des carrières – acceptation de devis
- **Questions orales**
- Demande de l'équipe enseignante : modification du temps scolaire
- **Questions diverses**

L'an deux mil vingt-cinq, le quinze avril à 18 h 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAHINE Hikmat, Maire

Date de la convocation : 4 avril 2025

**Présents** : M. CHAHINE H. – Mme BOGNENKO SANIEZ A. – M. DALŠ Chr. – Mme AUDREN P. – Mme CAZAUX LANUSSE S. – M. DARTIGUEMALLE P. – Mme GENÈZE V. – M. GROCQ D. – M. MIDON J. – Mme PEYROU N. – M. SARTIRANO J. – M. TACHOIRES B.

## Procurations :

Mme DUPRAT Ghislaine a donné procuration à M. DARTIGUEMALLE Patrick  
M. PLACHOT Ludovic a donné procuration à M. TACHOIRES Bernard

**Absents excusés** : Mme DUPRAT Ghislaine – M. PLACHOT Ludovic

**Secrétaire de séance** : M. DALŠ Christian

\*\*\*\*\*

## **Approbation du compte rendu du 27 Février 2025**

### **VOTE DU COMPTE DE GESTION 2024**

#### **Délibération n° 2025-04-01**

M. le Maire expose aux membres du conseil municipal que le compte de gestion est établi par la trésorerie à la clôture de l'exercice 2024.

M. le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice, le compte de gestion est ensuite soumis au vote.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

**D'approuver** le compte de gestion pour l'exerce 2024.

### **VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

#### **Délibération n° 2025-04-02**

Après présentation du compte administratif, M. le Maire, CHAHINE Hikmat, se retire de la séance et quitte la salle pour laisser la présidence à M. DALŠ Christian, Adjoint au Maire, pour permettre à l'assemblée de voter le compte administratif et d'arrêter ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	585 300,00
	Réalisé :	301 450,96
	Reste à réaliser :	172 774,99
Recettes	Prévu :	585 300,00
	Réalisé :	227 950,98
	Excédent d'investissement reporté :	59 064,28
	Reste à réaliser :	67 800,00

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 134 649,00
	Réalisé :	899 962,95
Recettes	Prévu :	1 134 649,00
	Réalisé :	962 206,16
	Excédent de fonctionnement reporté :	229 008,69

### Résultat global net de clôture de l'exercice

Investissement :	- 73 499,98
Fonctionnement :	62 243,21
Résultat global :	- 11 256,77

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	- 119 410,69
Fonctionnement :	291 251,90
Résultat global :	171 841,21

### **En investissement :**

Mise en sécurité de la grange de la Capranie,  
Rénovation de la salle des associations ainsi que les toilettes publiques,  
Valorisation du site géologique des carrières,  
Acquisition du matériel pour les manifestations organisées par les associations du village,

## **AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024**

### **Délibération n° 2025-04-03**

Réuni sous la présidence de M. le Maire, CHAHINE Hikmat, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

un excédent de fonctionnement de :	62 243,21
un excédent reporté de :	229 008,69
<b>Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :</b>	<b>291 251,90</b>
un déficit d'investissement de :	14 435,70
un déficit des restes à réaliser de :	104 974,99
<b>Soit un besoin de financement de :</b>	<b>119 410,69</b>

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 :	291 251,90
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) :	119 410,69
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) :	171 841,21
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) :	- 14 435,70

## Vote du budget primitif 2025

Monsieur Christian DALIS, Adjoint au Maire, chargé des finances expose au Conseil Municipal le projet du budget primitif 2025 en tenant compte de l'affectation de résultats.

**Pour 2025**, compte tenu de la forte décroissance de nos emprunts et de ventes importantes de coupes de bois, notre budget prévisionnel d'investissement nous permet, tout en poursuivant l'embellissement de notre village, d'envisager :

- La finalisation du parcours de santé agrémenté d'éléments fitness et sportifs,
- L'extension du local des chasseurs avec salle de découpe attenante.

La commune empruntera aux alentours de 380 000 € pour les travaux de réfection de la salle polyvalente (en priorisant la toiture avant les vestiaires et le hall d'entrée). Le montant variera en fonction du résultat des appels d'offres, des demandes de subvention...

### Point sur la section de fonctionnement

<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	305 600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	612 950,00
014	Atténuations de produits	19 619,00
65	Autres charges de gestion courante	130 346,00
66	Charges financières	4 300,00
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	6 999,00
023	Virement à la section d'investissement	133 202,00
	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 213 016,00</b>

<b>Recettes de fonctionnement</b>		
<b>Chapitre</b>	<b>Désignation</b>	<b>Montant</b>
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	164 900,00
73	Impôts et taxes	148 600,00
731	Impositions directes	498 200,00
74	Dotations et participations	201 525,00
75	Autres produits de gestion courante	27 949,79
002	Excédent de fonctionnement reporté	171 841,21
	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>1 213 016,00</b>

### Point sur la section d'investissement

<b>Opérations d'investissement</b>				
<b>N°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Solde</b>
126	Grange de la Capranie	0,00	5 800,00	- 5 800,00
133	Aménagement des Carrières	50 000,00	40 000,00	- 10 000,00
139	Mise aux normes éclairage public	4 087,71	0,00	- 4 087,71
140	Travaux chemin du Bedat	6 000,00	0,00	- 6 000,00
141	Rénovat. salle des associations+WC P.	14 899,78	16 000,00	1 100,22
142	Parcours de Santé	25 000,00	10 000,00	- 15 000,00
143	Création carrefour	100 000,00	0,00	-100 000,00
144	Réfection toiture salle polyvalente	529 998,81	72 000,00	-457 998,81
145	Extension local des chasseurs	33 000,00	6 000,00	- 27 000,00
87	Achat matériel	6 289,00	6 000,00	- 289,00
93	Réfection du presbytère	2 000,00	0,00	- 2 000,00
2117	Intégration travaux chênaies 2024	8 355,00		
168758	Autres groupements		9 189,00	9 189,00
	<b>Total Équipement</b>	<b>779 630,30</b>	<b>164 989,00</b>	<b>-614 641,30</b>
	<b>Total Opérations Financières</b>	<b>42 334,00</b>	<b>151 210,00</b>	<b>108 876,00</b>
	<b>Total Opérations d'ordre</b>		<b>140 201,00</b>	<b>140 201,00</b>
	<b>Déficit d'investissement reporté</b>	<b>14 435,70</b>		<b>-14 435,70</b>
	<b>Emprunt</b>		<b>380 000,00</b>	<b>380 000,00</b>
	<b>Total investissement</b>	<b>836 400,00</b>	<b>836 400,00</b>	<b>0,00</b>

## Délibération n° 2025-04-04

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de monsieur CHAHINE Hikmat, Maire, vote les nouvelles propositions du budget primitif 2025 de la commune :

### Investissement

Dépenses : 663 625,01 €  
Recettes : 768 600,00 €

### Fonctionnement

Dépenses : 1 213 016,00 €  
Recettes : 1 213 016,00 €

Pour rappel, total du budget :

### Investissement

Dépenses : 836 400,00 € (dont 172 774,99 € de RAR)  
Recettes : 836 400,00 € (dont 67 800,00 € de RAR)

### Fonctionnement

Dépenses : 1 213 016,00 €  
Recettes : 1 213 016,00 €

## Recettes fiscales : vote des taux de fiscalité locale

### Délibération n° 2025-04-05

Monsieur le Maire expose que les taux des taxes communales doivent être votés chaque année.

Il rappelle les taux de l'année 2024 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 30,76 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 41,70 %
- Taxe d'habitation 13,28 %

Après l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**VOTE** les taux suivants pour 2025 :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 30,76 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 41,70 %
- Taxe d'habitation 13,28 %

## Constitution d'une provision budgétaire pour créances irrécouvrables

### Délibération n° 2025-04-06

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2321-2 19° et R 2321-2 3°,

CONSIDERANT que le montant des restes à recouvrer concernant le budget de la commune est de 1 888.60 €,

CONSIDERANT que ces restes à recouvrer seront difficiles à recouvrer en totalité, il est donc préconisé de procéder à la constitution d'une provision budgétaire pour créances irrécouvrables à hauteur de 283.29 €.

Cette provision fera l'objet des écritures d'ordre budgétaires, les crédits étant inscrits au budget primitif 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **APPROUVE**, à l'unanimité, la constitution d'une provision budgétaire à hauteur de 283.29 € afin de pallier aux éventuelles créances irrécouvrables.

**Attribution des subventions aux associations**  
**Délibération n° 2025-04-07**

Mme CAZAUX LANUSSE Séverine, M. MIDON Joël et TACHOIRES Bernard ont quitté la salle.

Monsieur l'Adjoint au Maire fait part au Conseil Municipal des dossiers de demande de subvention des associations reçus en mairie.

Il propose de voter les montants des subventions communales aux associations pour l'année 2025.

Après avoir entendu les explications, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes :

<b>Associations</b>	<b>Montant subvention 2025</b>
ACCA	500.00
APE	300.00
BTO	3 000.00
Comité des fêtes	4 500.00
Curieux d'ici et d'ailleurs	300.00
École de Tercis (OCCE40)	230.00
GV de Tercis	500.00
L'Arche du cœur	300.00
Maison des Jeunes	6 000.00
Peña Maestria	1 000.00
Retraités de Tercis	300.00
Tercis Loisirs	300.00
UNC de Tercis Oeyreluy	300.00
<b>TOTAL</b>	<b>17 530.00</b>

**Valorisation des carrières – Acceptation devis**  
**Délibération n° 2025-04-08**

Vu la délibération en date du 9 juillet 2021 validant le principe d'aménager les carrières (sécurisation du site, aménagement de cheminements et création d'une scénographie pédagogique,

Vu la délibération en date du 22 février 2024 validant les travaux complémentaires notamment la sécurisation du site,

Monsieur le Maire présente à l'assemblée un devis pour des travaux d'installation de barrières et de traverses en bois.

Vu les prestations déjà réalisées sur le site par l'entreprise ID VERDE,

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise ID VERDE dont le montant s'élève à 7 640.00 € HT, soit 9 168.00 € TTC.

**Comité consultatif du Grand Dax pour l'attribution de subventions aux associations sportives – Désignation d'un représentant de la commune de Tercis-les-Bains**  
**Délibération n° 2025-04-09**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-21 et L. 2121-33,

VU la délibération du Conseil communautaire du Grand Dax en date du 30 octobre 2024 créant un comité consultatif pour l'attribution de subventions aux associations sportives, composé, outre son Président, de 20 membres, à savoir un membre par commune du Grand Dax, désigné par la commune au sein des conseillers communautaires titulaires et suppléants,

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de procéder aux opérations de vote d'un élu pour pourvoir le siège de la Commune de Tercis-les-Bains au sein de ce comité,

CONSIDÉRANT qu'il a été procédé à un appel à candidatures au sein des conseillers communautaires titulaires et suppléants de la commune,

CONSIDÉRANT la candidature de Monsieur Hikmat Chahine, Maire,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder aux opérations de vote, le cas échéant à main levée sur décision à l'unanimité du conseil municipal,

Sur proposition de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

**DÉSIGNE** Monsieur Hikmat CHAHINE, Maire, en tant que représentant de la Commune de Tercis-les-Bains au sein du Comité consultatif du Grand Dax pour l'attribution de subventions aux associations sportives,

**DIT** que la présente délibération sera notifiée à Monsieur le Président du Grand Dax,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

### **QUESTIONS ORALES**

Mme Naty Peyrou fait part à l'assemblée du souhait des enseignants relative à une modification du temps scolaire, à savoir :

- Le matin : 8h30 – 11h45
- L'après-midi : 13h30 – 16h15.

considérant que les enfants sont plus attentifs le matin que l'après-midi.

Après discussion, Monsieur le Maire prend la parole et décide de ne pas donner suite car nous n'avons pas reçu de demande officielle des enseignants et de directive de l'académie.

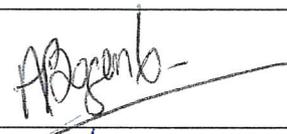
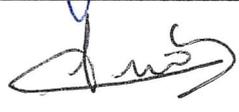
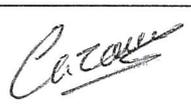
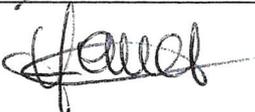
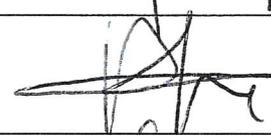
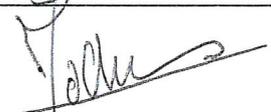
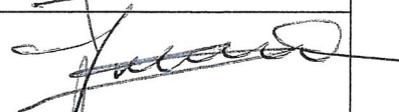
Le Maire,  
**Hikmat CHAHINE**



Le Secrétaire de séance,  
**Christian DALS**



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
EN DATE DU 15 AVRIL 2025  
TABLEAU DES PRESENCES**

NOM	PRENOM	OBSERVATION	SIGNATURE
CHAHINE	Hikmat		
BOGNETKO SANIEZ	Alexandra		
DALS	Christian		
AUDREN	Paule		
CAZAUX LANUSSE	Séverine		
DARTIGUEMALLE	Patrick	RAS 	
DUPRAT	Ghislaine	Procuration donnée à M. Patrick DARTIGUEMALLE	
GENEZE	Virginie		
GROCQ	Daniel		
MIDON	Joël		
PEYROU	Naty		
PLACHOT	Ludovic	Procuration donnée à M. Bernard TACHOIRES	
SARTIRANO	Julien		
TACHOIRES	Bernard		